



## Prendre parti de mon agresseur

Par **Marianne89**, le 21/11/2019 à 11:44

Bonjour,

Voilà y a quelque semaine j'ai porté plainte contre mon ex qui est entré chez moi sans mon autorisation le soir et il est ivre est j appelle la gendarmerie qui sont venus. Les gendarme on discute avec lui et moi l'on fait rentrer chez moi donc je ne sais pas se qu'il sait passée ou dit. Il l'on laissé partir. Moi après si tu rentré dans ma cours et là un gendarme ma bien fit ouvertement que si tu y avais encore des soucis y aurais une enquete du service sociak de la gendarmerie donc il a pris part de se que mon ex conjoint a dit. Mon ex conjoint a été convoqué a la gendarmerie et là il le sort que le gendarme a constitué un dossier sur moi sur c'est dire et qu'on attend qu'une chose que je face une erreur pour le retirer les enfants. Je sais très bien que se gendarme a pris partie de mon ex conjoint. Et je ne sais comment faire car maintenant j'ai peur d'appeler les gendarmes et faire de mon ex conjoint je ne sais plus quoi faire. Car je suis Victime et c'est moi qui me prend tout en pleine figure.